REGLEMENT DE LA RANDONNEE EDELWEISS

Ce règlement comporte 11 articles

1/ La randonnée de la section CYCLO du club CSA EDELWEISS se déroule

le samedi 26 octobre 2024

- 2/ Le départ et l'arrivée sont situés sur l'aire sportive du club EDELWEISS sise 6 RUE DE LA CARTOUCHERIE à TARBES
- 3/ Un ravitaillement pour tous les participants est prévu sous la halle de Rabastens-en-Bigorre
- 4/ Les participants ont le choix:
 - * de l'horaire de départ entre 13h00 et 14h30
 - * de partir sur l'un des 3 parcours proposés
- 5/ Les participants partent par groupes de 15 personnes maximum.
- 6/ Les départs de chaque groupe sont échelonnés.
- 7/ Chaque participant doit obligatoirement respecter le code de la route.
- 8/ Le port du casque est obligatoire.
- 9/ Cette randonnée ne donne lieu à aucun classement ni chronométrage.
- 10/ Aucun déchet n'est jeté ni sur la chaussée, ni sur le lieu du ravitaillement.
- 11/ En cas de problème, les numéros de téléphone des organisateurs à contacter sont les suivants:

- François GIRARDOT: 07 88 39 42 64

- Claude CANTET: 06 30 28 17 47

- Pierre CHANDON: 06 83 44 88 87

Tarbes le 02/07/2024

Mme MARIN, Présidente

PO Mr GIRARDOT secrétaire section cyclo